

Présentation

Effets et perspectives de la rationalité néolibérale

Saskia Simon, Emmanuelle Piccoli *

I. Introduction

Depuis une dizaine d'années, le terme "néolibéralisme" gagne du terrain dans le vocabulaire de la critique, qu'elle soit académique ou issue des acteurs du terrain. Il est pourtant rarement explicité et semble au contraire tirer sa force pragmatique de l'absence de signifié stable. Le néolibéralisme serait-il donc un «signifiant flottant» (Abélès, 2008 :154), peu utile d'un point de vue heuristique ? Nous pensons que non. Tout en reconnaissant le flou qui continue à entourer ce concept comme les critiques dont il fait l'objet, le présent numéro postule sa pertinence non seulement heuristique mais aussi politique. Nous considérons en effet que le pouvoir de nommer les choses est crucial tant pour l'analyse que pour l'action. Or, à cause de la multiplicité et de la diversité tant des techniques que des discours dans lesquels il s'incarne, le néolibéralisme apparaît rarement comme la rationalité politique qu'il est (voir infra). Ses effets sont encore trop souvent perçus comme des problèmes isolés, indépendants les uns des autres. Ainsi, incapable de penser le phénomène dans sa globalité structurante, la critique peine à offrir une alternative présentant un degré similaire d'intégration. Elle se trouve coincée dans des causes particulières qui s'attaquent à des manifestations singulières sans jamais réussir à les articuler (Frère, 2015 ; Frère/Jaquemain, 2013). Il nous semble donc nécessaire de visibiliser la rationalité politique sous-jacente à ces manifestations au-delà de leur diversité, de souligner ses effets transversaux. C'est notamment là l'objet de cette introduction et de ce numéro de *Recherches sociologiques et anthropologiques*.

Privilégiant les perspectives empiriques (Mazzocchetti/de Lame, 2012) issues de la tradition de l'anthropologie du développement (Olivier de

* Saskia Simon : LAAP/UCL. Emmanuelle Piccoli : DVLP/UCL.

Sardan, 1995) et de l'anthropologie prospective (Hermesse/Singleton/Vuilleminot, 2011), les études de cas reprisent dans ce numéro analysent la mise en œuvre des politiques publiques et leurs effets dans le quotidien des personnes¹. Y apparaissent ainsi les traits singuliers que prend le néolibéralisme dans chaque contexte particulier, constituant son visage polymorphe. Considérées ensembles, toutefois, ces études font aussi émerger une image plus subtile et unifiée que nous tentons de dessiner dans cette introduction.

La perspective adoptée ici est résolument critique. Elle s'inscrit dans les traditions des théories féministes, des *postcolonial studies* et de la théorie critique². Nous assumons ainsi un certain engagement tant dans le ton de l'introduction et des textes que dans le choix de les regrouper. Cet engagement fait écho au processus de dépolitisation des discours et des sociétés que nous identifions, avec Wendy Brown (2015) et d'autres auteurs, comme l'un des effets majeurs de la rationalité néolibérale et sur lequel nous reviendrons dans cette introduction.

II. Néolibéralisme : un concept contesté

D'abord apanage des sciences économiques et politiques, le débat autour du néolibéralisme a progressivement gagné les sciences sociales, prenant depuis une vingtaine d'année une place croissante dans leurs analyses. Il a en effet fallu attendre que le néolibéralisme participe concrètement à la structuration des interactions sociales et qu'il intervienne sur les pratiques et modes de pensée des personnes pour qu'il puisse devenir un objet d'étude socio-anthropologique (Hilgers, 2011).

Pour autant, malgré son succès croissant, le terme de "néolibéralisme" ne fait pas consensus, loin s'en faut. Appliqué depuis les années 1980 à divers courants de pensée libérale mais aussi à divers phénomènes politiques et économiques, il suscite depuis longtemps d'importants débats (voir notamment Laville/Salmon, 2015 ; Audier, 2012, 2015 ; Hilgers, 2013). Certains auteurs, s'appuyant sur le fait que le terme est principalement utilisé par ses détracteurs et qu'il recouvre des réalités très différentes, vont jusqu'à questionner son existence même (Boas/Gans-Morse, 2009).

Toutefois, malgré ses nombreuses critiques, le terme demeure. Certains expliquent son succès par sa force analytique qui « permet de mettre en

¹ Ce dossier s'inscrit notamment dans la suite des réflexions menées lors de la Chaire Singleton 2015 "Ethnographier les politiques sociales et de développement en contexte de marchandisation globale", organisée, du 6 au 8 mai 2015 à Louvain-la-Neuve, par le Laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP, UCL), le Centre d'études du développement (DVL-P-UCL), Le Laboratoire d'Études et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL-Niamey, Niger) et le CNCD-11.11.11.

² Ces théories interrogent notamment les conditions, et particulièrement les rapports de force et hiérarchies, au sein desquelles le savoir est produit et diffusé. Contestant le caractère supposément neutre des sciences sociales, elles revendiquent un savoir situé et critique (HARAWAY D., 1988 ; FRASER N., 1989 ; ABU-LUGHOD L., 1991 ; EBRON P., 2001 ; HONNETH A., 2003 ; BURAWOY M., 2005 ; MORA M., 2017).

lumière des interconnexions entre des changements sociaux et politiques divers prenant place à des échelles multiples, depuis la régulation ‘de la finance globale’ jusqu’aux interactions quotidiennes avec les bureaucraties» (Brady, 2014 :12).

Plus précisément, parmi les différentes approches anthropologiques du néolibéralisme (Hilgers, 2011)³, ce numéro s’inscrit dans la perspective qui le considère, à la suite de Michel Foucault (2004), non simplement comme une idéologie ou une théorie mais comme une rationalité politique, c’est-à-dire la rencontre d’une certaine forme de raison avec un art particulier de gouverner. Certes le néolibéralisme repose sur une série de théories développées dès les années 1930 par des auteurs comme F. Hayek, W. Lippmann, L. Rougier et plus tard M. Friedman et dont l’horizon est de constituer un espace de marché où les mécanismes concurrentiels pourraient jouer malgré leur fragilité intrinsèque (Foucault, 2004 ; Dardot/Laval, 2010). Toutefois, ces idées n’ont pas à elles seules le pouvoir de transformer la société. On ne peut ainsi comprendre le néolibéralisme en se limitant à ce contenu théorique et idéologique. Selon la perspective de la “gouvernementalité”, il est au contraire nécessaire d’analyser les technologies de pouvoir et les régimes discursifs dans lesquels s’incarnent ces idées pour constituer la rationalité néolibérale qui façonne la réalité de ces dernières décennies.

Le néolibéralisme se caractérise ainsi par une pratique gouvernementale particulière, nommée “gouvernementalité” par Foucault, qui opère un déplacement dans la notion de pouvoir qui n’est plus le pouvoir de commander et de punir des sujets particuliers, mais de conduire et de contraindre à distance des populations (Brown, 2015). Cette gouvernementalité trouve dans la raison néolibérale ses conditions de possibilité et de légitimité. La nécessité d’instaurer et de protéger le marché concurrentiel justifie et autorise les instruments et techniques de pouvoir développés. Considéré comme une rationalité politique, le néolibéralisme tend ainsi «à structurer et organiser, non seulement l’action des gouvernants, mais jusqu’à la conduite des gouvernés eux-mêmes» de façon à faire du marché concurrentiel la norme et l’idéologie de l’ensemble des «rapports sociaux, jusqu’au grain le plus fin de la société» (Dardot/Laval, 2010 :13).

Dans cette perspective, l’approche ethnographique est particulièrement intéressante en ce qu’elle permet de répondre à certaines faiblesses des

³ Mathieu Hilgers en définit trois. Une première approche met en lumière des représentations et pratiques considérées comme relevant d’une culture néolibérale reliant le local au global (COMAROFF J., COMAROFF L., 2000). Cette approche est importante en ce qu’elle reconnaît les valeurs partagées par un groupe et révèle la manière dont ces dernières influencent les pratiques et représentations. Une deuxième approche considère le néolibéralisme comme un système ou une structure constituant un réseau de relations entre différentes positions dans l’espace social. Ces recherches supposent l’existence de règles systémiques internes au développement d’une société néolibérale, décrivant notamment le rôle indispensable de la pénalisation de la pauvreté pour la perpétuation du système néolibéral (WACQUANT L., 2009, 2010). Cette approche met en lumière les conditions nécessaires à la production de l’État néolibéral ainsi que les moyens par lesquels ses principes organisationnels sont diffusés à l’échelle globale (HARVEY D., 2005). La troisième est celle à laquelle nous nous référons ici.

théories de la gouvernamentalité. Comme le souligne Brady (2014 :13), en donnant chair à la gouvernamentalité néolibérale, les recherches ethnographiques mettent en effet en lumière les particularités de chaque contexte et la multiplicité des dynamiques quotidiennes qui y prennent place. Depuis le quotidien du terrain, les auteurs de cette perspective dévoilent un double fonctionnement concret : celui des techniques façonnant les subjectivités et celui des technologies de pouvoir au fondement de la gouvernamentalité néolibérale. Ils montrent les pratiques à travers lesquelles les politiques néolibérales sont mises en place et la façon dont ces pratiques altèrent la manière dont les corps sont orientés, les vies vécues et les sujets formés (Ong, 2006 ; Rose, 1999 ; Ferguson/Gupta, 2002 ; Hiemstra, 2010). Ainsi, par exemple, Thomas Périlleux (2016) montre comment les procédures de gestion et d'évaluation insistant sur le quantitatif et le "gouvernement par objectif" remodelent les conditions de travail des métiers relationnels (travailleurs sociaux, soignants, etc.) :

Le langage économique qui se répand, imbibé des valeurs de rapidité et d'efficacité, risque de mettre en danger les appuis symboliques nécessaires à la relation – le mot "gérer", par exemple, a envahi le vocabulaire du rapport à soi et à l'autre (Périlleux, 2016 :130).

Immergés dans la multiplicité et la complexité des relations de pouvoir sur le terrain, ces auteurs font aussi apparaître les rationalités non-libérales qui y co-existent, convergeant vers la rationalité néolibérale, voire la soutenant parfois, s'opposant à elle dans d'autres cas (Tugal, 2012 ; Ong, 2006). Ainsi, les recherches menées en Amérique latine, par exemple, intègrent dans leur analyse les processus historiques propres à cette région – tels les mouvements révolutionnaires nationaux de la seconde moitié du XX^e siècle qui ont constitué un mélange particulier de rupture et de continuité avec la tradition libérale – ainsi que la configuration particulière de la société civile et de l'État qui s'y donne à voir. Les communautés indigènes, par exemple, aussi influencées soient-elles par l'État et les forces extérieures, reposent sur des mémoires sociales de lutte et d'intégrité culturelle qui s'opposent à la doctrine néolibérale (Hale, 2002). Ces recherches montrent ainsi la manière dont le néolibéralisme s'appuie sur ou s'adapte à des forces politiques, des traditions historiques et des arrangements institutionnels existants (Harvey, 2005) mais elles montrent aussi la gamme entière des formes de réception de ce dernier par les personnes et les groupes (accommodement, opposition, enthousiasme, etc.) et ce que cette rencontre produit dans le temps. L'historicité du processus de néolibéralisation apparaît ici centrale de même que la nécessité de distinguer entre le projet de la rationalité néolibérale et les conséquences sociopolitiques de sa mise en place (Hale, 2002 ; Hilgers, 2013).

La perspective adoptée ici met ainsi en lumière l'extrême diversité des formes et résultats produits par la rationalité néolibérale dont il ne peut dès lors exister aucune forme "pure". Cette approche évite de cette façon l'écueil qui consiste à présenter le néolibéralisme comme un appareil cohérent, monolithique et homogène pouvant prédéterminer le cours des

changements sociaux. Ce faisant, elle rend toutefois le sujet d'étude plus difficile à définir (Hilgers, 2011 ; Brady, 2014). C'est pourtant là le risque que ce numéro accepte de prendre et le défi qu'il souhaite relever en identifiant, par une approche empirique, une série d'éléments transversaux, toujours contextualisés mais néanmoins propres à la rationalité et à la gouvernamentalité néolibérales.

III. Essai de caractérisation d'une rationalité néolibérale

Au-delà de la diversité des contextes, une rationalité commune émerge et s'articule autour d'une série d'éléments structurants de la rationalité néolibérale, cette dernière ne s'appliquant plus seulement au monde de l'entreprise privée mais percolant au sein de l'ensemble des sphères de la société.

Premièrement, le marché étant le régime véridictionnel principal (Foucault, 2004) au cœur de cette rationalité néolibérale, sa normativité doit être étendue à toutes les sphères de la société, non que toute la société doive devenir un immense marché, mais que chacun de ses éléments doive fonctionner selon la rationalité marchande. D'emblée, pour les théoriciens du néolibéralisme «c'est à partir du marché que doivent se reconstruire les institutions, le rôle de l'État et les comportements individuels» (Peemans, 2002 :145). La rationalité néolibérale étend le modèle du marché à tous les domaines et toutes les activités et configure les êtres humains exclusivement comme des acteurs de marché, toujours, uniquement et partout comme des *homo oeconomicus* (Brown, 2015 :31). Les relations amoureuses, par exemple, comme l'a montré Eva Illouz (2007, 2012) notamment, en viennent elles-mêmes à être pensées comme un marché immense, générant insécurité et peur de l'engagement, tant le choix semble parfois impossible.

Deuxième élément central : cette rationalité marchande repose sur la concurrence considérée dans une perspective darwiniste. Alors que le nouveau libéralisme de Keynes considérerait l'égalité des parties nécessaire pour maintenir le jeu de la concurrence, le néolibéralisme considère l'inégalité produite par la concurrence naturelle. Dès lors, si le libéralisme de Keynes veillait par une intervention de l'État à rétablir et maintenir une certaine égalité entre les parties, la rationalité néolibérale aborde les oligopoles comme le résultat naturel de la concurrence. Considérant cette dernière comme le principe de toute relation sociale, ce virage doctrinal instaure l'inégalité entre gagnants et perdants. La société dans son ensemble doit être organisée et se comporter comme des acteurs en concurrence afin de pouvoir se développer. L'inégalité devient ainsi légitime, voire normative, quelle que soit la sphère de la société (Brown, 2015). Cette conception du marché comme intrinsèquement concurrentiel considère que chaque participant essaie toujours de surpasser les autres dans une lutte incessante pour devenir leader et le rester. Elle s'accompagne ainsi d'une vision anthropologique particulière où l'être humain, placé dans cette situation de marché concurrentiel, serait doté d'une faculté en-

trepreneuriale qu'il s'agit de développer en supprimant les solidarités collectives et l'interventionnisme de l'État qui empêchent les individus de développer leur dynamisme entrepreneurial (Dardot/Laval, 2010).

Troisième élément : les doctrines néolibérales inversent la relation entre État et entreprise privée. Ce n'est plus l'État qui encadre la logique entrepreneuriale mais la logique entrepreneuriale qui encadre l'État, celui-ci étant mis au service de cette logique, parfois en utilisant des formes d'autoritarisme. Il n'est pas question que l'État disparaisse dans l'ensemble des différentes sphères de la société, mais qu'il renforce celles d'entre elles étant à même de créer le cadre juridico-légal qui permettra à la rationalité entrepreneuriale de se propager jusque dans les moindres recoins de la société, État inclus. L'État devient ainsi un instrument au service de la rationalité néolibérale, chargé de réformer et de gérer, selon les principes de cette dernière, la société et les individus qui la composent tout en s'y pliant lui-même. Il s'agit d'imposer les valeurs et les pratiques de l'entreprise privée au cœur de l'action politique, instituant de facto une nouvelle pratique de gouvernement. États, associations et jusqu'à l'individu lui-même, chacun doit se conformer au modèle de l'entreprise privée capitaliste (Dardot/Laval, 2010 ; Laville/Salmon, 2015).

Pour ce faire, un ensemble de dispositifs de pouvoir bureaucratiques structurés autour de la rationalité marchande sont mis en place. Des universités aux hôpitaux, en passant par les centres publics d'action sociale et les ONG, règnent les logiques de projets, de *reporting*, d'indicateurs, de normes, de certifications et de quantification. Ainsi, la logique bureaucratique, loin d'être l'apanage du socialisme et du communisme a sa propre version néolibérale promouvant la diffusion de la logique du management et du marché à l'ensemble de la société (Hibou, 2012, 2013 ; Berto, 2009 ; Dardot/Laval, 2010). Cette rationalisation bureaucratique efface sous une logique du chiffre la spécificité des services publics, brouillant la frontière entre secteur public et secteur privé (Dardot/Laval, 2010). Cette bureaucratie est, dans un sens foucaldien, un lieu d'exercice du pouvoir, un pouvoir qui ne s'impose pas uniquement d'en haut, mais qui est porté par les individus eux-mêmes, s'imposant dans tous ces «petits riens», ces petites formalités, qui forment ensemble un dispositif de domination et d'obéissance visant à rendre au marché des pans de la société qui lui échappaient (Hibou, 2013 :11-15). La bureaucratisation du monde, comme l'énonce Berto, équivaut ainsi à une «production sociale de l'indifférence sous couvert de lois, de réglementations, de procédures, de normes, de techniques de plus en plus biotechniques» (2009 :199).

En s'imposant massivement, ces procédés biotechniques et bureaucratiques encadrent les humains et risquent de pousser ceux qui se trouvent à la marge hors du système. Dans ce numéro, Jacinthe Mazzocchi montre ainsi que les précaires et ceux «dont l'existence même questionne le système» se voient de plus en plus souvent relégués derrière des murs, enfermés, que ce soit dans des IPPJ, dans des prisons, dans des centres fermés ou dans des hôpitaux psychiatriques. Nous pourrions ajouter, en

étendant l'analyse au-delà de l'humain, qu'il en va de même pour les animaux, les plantes (notamment sauvages) ou les écosystèmes considérés comme inutiles et non valorisables sur un marché. La création d'une valeur carbone pour les forêts ainsi que des différents indicateurs de "services écologiques" en sont des exemples.

Marché, idéologie de la concurrence, primauté de l'entreprise privée, ces trois éléments se trouvent au cœur d'une rationalité néolibérale qui, après une série d'expériences plus ou moins chaotiques, s'est affirmée dans les années 1990 comme l'unique réponse valable à la crise de la dette des années 1970 (Harvey, 2005).

En effet, depuis la fin de la deuxième Guerre Mondiale, les pays capitalistes bénéficiaient d'une croissance stable qui validait les politiques keynésiennes. La chute de cette croissance remet en question la validité de ces politiques, appuyée en cela par certains think tanks. Une fois la concurrence érigée comme norme universelle du gouvernement, les institutions internationales comme le FMI et la Banque Mondiale jouèrent et continuent de jouer un rôle prépondérant dans sa diffusion (Peemans, 2002 :119-140 ; Dardot/Laval, 2010). Leurs interventions, notamment via les programmes d'ajustements structurels et les politiques d'austérité, visent en effet à imposer aux États le cadre politique de l'État entrepreneurial, les forçant à appliquer des normes et des valeurs occidentales et néolibérales à l'ensemble de la société (Abélès, 2008).

Toutefois, si le processus de néolibéralisation fut et est porté par les acteurs dominants de l'économie, notamment internationaux, il s'est aussi étendu grâce aux acteurs subalternes qui ont adopté la rationalité libérale. Ainsi, par exemple, Veronica Gago (2017) montre comment les vendeurs du plus grand marché de Buenos Aires portent cette subjectivité néolibérale marquée par le calcul, en dépit des remises en cause de la rationalité néolibérale par ce qui a été nommé les "nouvelles gauches latino-américaines" du début des années 2000. Malgré l'opposition de ces gouvernements dans les discours, le néolibéralisme a continué à percoler d'une part via le cadre macro-économique d'une logique extractive dont les états n'arrivaient pas à sortir, et, d'autre part, par les pratiques des acteurs populaires qui parvenaient à profiter des miettes du système en s'y intégrant.

Faisant nôtre une perspective gramscienne (Gramsci, 1978), il nous semble ainsi important de ne pas considérer les acteurs subalternes comme des victimes passives mais au contraire d'aussi interroger les effets contrastés et parfois inattendus de leurs réponses. Il ne suffit pas d'analyser les politiques publiques qui véhiculent et imposent la rationalité néolibérale à l'ensemble de la société, il convient aussi de voir comment «cette rationalité est appropriée, défaite, relancée, altérée par ceux qui sont supposément uniquement ses victimes» (Gago, 2017 :21). Les textes présentés ici montrent ce processus dynamique inscrit dans des rapports de force et les effets qu'il produit.

IV. Quelques effets transversaux du néolibéralisme

Résultat de rapports de force singuliers joués par des acteurs singuliers, les effets de la rationalité néolibérale prennent nécessairement des visages différents selon les contextes. Une série de traits communs semblent toutefois émerger, posant la question de leur lien inhérent à la rationalité néolibérale. Sans jamais être présentés comme l'objectif annoncé des politiques néolibérales, leur présence récurrente, en dépit de la diversité des contextes et des champs dans lesquels ils apparaissent, interroge. Au sein des textes de ce numéro⁴, nous en identifions trois : l'effacement de la dimension structurelle des inégalités par la responsabilisation de la société civile (individus et groupes), la normalisation des expériences par une disciplinarisation productrice de subjectivité utile, et la dépolitisation généralisée de la société qui s'appuie, notamment, sur les deux premiers.

A. Responsabilisation et effacement des structures

Comme le soulignent divers auteurs, la rationalité néolibérale requiert des individus libres, autonomes et entrepreneurs d'eux-mêmes. Sur eux repose le bon fonctionnement du marché et la responsabilité de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés (Hale, 2002 ; Ong, 2006 ; Dardot/Laval, 2010).

Dans les pays du Sud, cette logique de responsabilisation s'est affirmée juste après la mise en place des programmes d'ajustement structurels. Face au constat de leur incapacité à intégrer l'ensemble des populations dans le système, les institutions internationales ont orienté une partie de leur attention vers les perdants des plans d'ajustement structurel au travers de la "lutte contre la pauvreté" et de l'*empowerment* des populations précarisées. Cependant, ces orientations politiques (incarénées notamment par les objectifs du millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable de l'ONU), en ne s'attaquant pas à l'inégalité, mais seulement à la pauvreté (glissement subtil mais important), proposent uniquement la mise en place de politiques ciblées fonctionnant de pair avec les politiques de dérégulation et de croissance, comme si ces objectifs étaient étrangers à l'augmentation de la pauvreté (Lapeyre, 2006). Ces options manifestent ainsi «des choix politiques axés sur la gestion des précaires, narrés comme problèmes davantage que comme symptômes, plutôt que sur la gestion des précarités» (Mazzocchi, dans ce numéro). Loin d'être réservés aux pays traditionnellement récipiendaires de l'aide internationale, cette logique s'est aussi affirmée dans les pays européens et nord-américains, notamment vis-à-vis de l'aide sociale.

Par ce principe de responsabilisation, l'individu en situation de précarité, de pauvreté, de chômage voire de maladie est perçu comme le responsable de l'évolution de sa situation. Au sein de ces politiques, le cadre macro-économique ou social n'est jamais problématisé mais au contraire

⁴ Les effets transversaux que nous détaillerons n'ont pas vocation à l'exhaustivité, ils se contentent de reprendre ceux que les articles de ce numéro font émerger.

présenté comme un fait presque naturel. Comme le soulignent Dardot et Laval (2010 :425), «[q]uand on ne peut changer le monde, il reste à s’inventer soi-même. Ni l’entreprise, ni le monde ne peut être modifié, ce sont des données intangibles. Tout est affaire d’interprétation et de réaction du sujet ». Dans ce schéma, ce sont bien les précaires en eux-mêmes qui sont vus comme un problème et non leur situation. Comme le souligne Luc Boltanski (2015 :203),

[c]ette façon de “blâmer la victime” revient à déplacer sur la “responsabilité individuelle” le poids de contraintes qui sont présentées, au niveau macro, comme les forces objectales sur lesquelles les volontés individuelles n’ont pas de prise. Deux figures se trouvent ainsi conjuguées. D’un côté la figure de la nécessité, dans ce qu’elle a d’inexorable. De l’autre, la figure de la liberté, déclinée sur le registre de l’autonomie et de la méritocratie.

Ce principe s’applique tout d’abord aux individus. Ainsi, pour la gouvernamentalité néolibérale, il s’agit, par des procédés comme les aides conditionnées notamment (Olivier de Sardan/Piccoli, 2018), de discipliner les sujets pour les rendre utiles au marché dont le fonctionnement n’est jamais questionné. Ces politiques ne permettent en effet jamais de remettre réellement en cause les structures économiques et politiques dans lesquelles les populations sont immergées. Ainsi, les politiques d’ ‘activation’ des chômeurs que mène l’État social actif en Belgique conditionnent l’octroi des indemnités à une série de critères (nombre de candidatures déposées, garde des enfants, formations, etc.) mais ne mettent rien en place pour créer de nouveaux emplois dans un marché saturé.

En termes de droits collectifs, on retrouve la même logique, notamment en Amérique latine. Ainsi, au Guatemala, la décentralisation vise à permettre la participation des communautés locales par la création de Conseils de Développement aux différents échelons institutionnels (communauté, municipale, département). Toutefois, le pays restant dépourvu d’un système judiciaire capable de faire respecter la loi et les institutions, cette décentralisation ne représente finalement qu’une belle façade faisant reposer sur les communautés locales la responsabilité de leur absence de développement (Simon, 2019). Au Pérou, la reconnaissance du droit à la consultation préalable des populations indigènes dans le cas de projets qui les affectent n’est finalement qu’un mirage : d’une part, le nombre de cas auxquels celle-ci s’applique est extrêmement limité (les populations andines en sont largement exclues notamment) et, d’autre part, les situations effectives d’égalité de compréhension des enjeux et des termes de contrat sont presque impossibles à créer, les entreprises disposant d’infiniment plus d’informations, de capacité d’influence et de maîtrise des processus bureaucratiques que les populations qui doivent se positionner (Piccoli, 2017).

Par ailleurs, au sein de ces processus, les “organisations de la société civile” acquièrent une nouvelle importance comme intermédiaires entre le marché et l’individu. Non seulement elles sont perçues comme un vecteur

de cet *empowerment* et de la participation des populations mais il leur est par ailleurs attribué la responsabilité de prendre en charge ce que l'État et les entreprises délaissent. Ainsi, les coopératives en Argentine sont chargées de fournir aux populations les services jugés peu rentables (Hirtz, ce numéro) tandis que l'association de soin mapuche est chargée d'offrir un service de santé auprès de populations jugées trop pauvres pour être intéressantes dans une logique marchande (Pomaro, ce numéro).

Les organisations de la société civile se convertissent ainsi en ce que Michel Agier (2003) a appelé la "Main gauche de l'Empire" : celle qui soigne et répare ce que la Main droite détruit par ses politiques économiques. Ce double rôle de capacitateur et d'adoucisseur des inégalités produites par le marché justifie l'intérêt que leur porte la gouvernabilité néolibérale. Par des politiques publiques soutenant et encadrant leurs activités, cette dernière veille à ce que les organisations de la société civile intègrent les normes et valeurs de la rationalité néolibérale. Rendues responsables au même titre que les individus des problèmes comme de l'échec des politiques néolibérales, celles-ci font dès lors l'objet de vagues successives de politiques visant leur *empowerment*. Ces politiques sont alors l'occasion d'imposer une redéfinition des pratiques et des subjectivités qui aboutit à leur normalisation.

B. Normalisation des expériences et exclusion

Dans ce processus de normalisation qui caractérise le néolibéralisme, les techniques du management jouent un rôle fondamental. L'évaluation, par exemple, conduit individus et organisations à s'adapter à des critères de performance et de qualité, à intégrer de nouvelles procédures qui forment leurs pratiques et entrent en concurrence avec celles-ci. Le caractère propre de chaque activité s'efface derrière l'uniformisation des standards qui introduisent de nouvelles conceptions du travail, du rapport à soi et aux autres (Dardot/Laval, 2010). La conditionnalité des aides au sein de l'État social actif en Belgique participe aussi des dispositifs de pouvoir normalisateurs. Comme l'explique Thomas Périlleux (2016 :126), l'usage de la parole par les intervenants des métiers relationnels peut dans ce cadre

se faire instrument d'aveu dans des formes de "travail sur soi" ajustées au gouvernement néolibéral des conduites. La parole procède alors de processus d'autocontrôle et de normalisation de la santé, de l'apprentissage, des projets de vie, etc.

Les techniques de management et la bureaucratisation jouent ainsi un rôle disciplinaire, au sens de Foucault (1975), produisant des corps et des sujets utiles au marché : compétitifs, performants, entrepreneurs de soi (ils investissent dans leur éducation, prennent soin de leur capital santé, cherchent et construisent toujours de nouveaux projets, etc.).

Dans ce processus disciplinaire, la rationalité néolibérale ne rechigne pas à intégrer des éléments empruntés à ses critiques ou à ses potentiels adversaires tout en les normalisant à leur tour. Ainsi peut-on observer, par

exemple, la manière dont les mouvements pour les droits culturels en Amérique latine ont donné naissance à ce que Charles Hale (2002, 2004) a appelé le multiculturalisme néolibéral. Cet auteur démontre comment les acteurs politiques et économiques dominants utilisent la reconnaissance partielle des droits culturels comme une manière de reconnaître la différence tout en s'attribuant la prérogative de distinguer les droits culturels acceptables, conformes aux idéaux de démocratie, de libéralisme, etc., de ceux qui ne le sont pas et qui sont dès lors qualifiés d'extrêmes, d'anti-démocratiques, etc.

Ainsi, par exemple, au Guatemala, par un soutien conditionné à la société civile, ces acteurs (gouvernement, organisation gouvernementale nord-américaine, institutions internationales, etc.) délimitent le champ de la lutte pour les droits culturels. Alors que par le passé, les activistes recevaient un “non” définitif, ils reçoivent aujourd'hui un “oui, mais” qui, certes, ouvre un espace mais, par ailleurs, délimite, contrôle et structure ce qui s'y fait (Hale, 2002). C'est également le cas dans le secteur de la santé au Pérou et au Chili, où le système de santé biomédical s'arroge la prérogative de reconnaître les éléments qui lui sont utiles dans les pratiques indigènes, tout en rejetant ceux qui entrent en contradiction avec lui (voir les textes d'A. Pomaro et V. Pasin, ce numéro). Ce faisant, les expériences et subjectivités alternatives sont resignifiées, dépouillées de leurs dimensions potentiellement subversives et intégrées à la rationalité néolibérale.

Ce même processus de normalisation est mis en lumière dans ce dossier par Natalia Hirtz. Son analyse de l'évolution des entreprises récupérées montre comment un potentiel révolutionnaire est étouffé par l'imposition de l'idéologie entrepreneuriale capitaliste. Les études de cas proposées dans ce numéro font ainsi voir la manière dont la raison néolibérale crée un consensus artificiel en invisibilisant ou en délégitimisant les exclus tout en homogénéisant et neutralisant les expériences alternatives, le tout sous un discours de reconnaissance, de liberté et de participation.

Par ailleurs, ces procédés normalisateurs produisent un champ normatif sur lequel ils s'appuient pour désigner les “bons” et les “mauvais” sujets. Seuls les premiers peuvent alors négocier une place dans le système : les “bons” activistes des droits culturels, les “bons” soigneurs indigènes acceptant de se plier au cadre du système de santé officiel (article d'A Pomaro dans ce numéro), les “bonnes” mères répondant aux normes des programmes sociaux (article de V. Pasin dans ce numéro ; Piccoli/Gillespie, 2018), les “bons” réfugiés reconnus comme acceptables et dont le récit, souvent marqué par le traumatisme, correspond aux attentes formelles et psychologiques de la bureaucratie (Mazzocchetti, 2014), les “bons” citoyens qui semblent n'avoir rien à se reprocher alors que d'autres sont enfermés (article de J. Mazzocchetti, dans ce numéro).

Les autres, les “mauvais”, ceux qui ont refusé ou ont échoué à trouver une place dans le système néolibéral, ces hommes et ces femmes sont effacés, rendus invisibles : soit ils sont abandonnés à la mort loin des yeux

des bons sujets néolibéraux (par exemple en mer méditerranée ou dans le désert américano-mexicain), soit ils sont cachés derrière des murs. Comme le montrent ici Jacinthe Mazzocchetti dans la suite de L. Wacquant (1999, 2009), l'État pénal qui enferme si facilement les précaires, les fragilisés et les pauvres est à considérer comme une partie intégrante du néolibéralisme, une manière de gérer la marginalité face à la dérégulation et à la diminution de la protection sociale. Il est le complément indispensable des logiques de normalisation et de responsabilisation.

C. Dépolitisation

Ainsi, la rationalité néolibérale et sa gouvernementalité responsabilisent les individus et les collectivités, normalisent les expériences et invisibilisent ceux qu'elle exclut. Plus largement, ces effets participent aussi d'un processus de dépolitisation mis en évidence par de nombreux auteurs. Wendy Brown (2015) défend ainsi l'idée qu'un des effets majeurs de la rationalité néolibérale, au-delà de la diversité de ses politiques et discours, réside dans la dé-démocratisation des sociétés. Par un tissage de procédés et de techniques, le néolibéralisme sape la possibilité même d'être remis en question.

Les réformes du secteur de la coopération au développement sont un bon exemple de ce mécanisme de mutation managériale qui tend à dépolitiser l'action citoyenne. Depuis les années 1990, les ONG sont devenues des acteurs privilégiés de l'aide en même temps que les États se détricotaient sur l'injonction des programmes d'ajustement structurel. En charge de l'aide aux populations, des structures plus ou moins grandes conformément ainsi peu à peu cette "société civile" sensée traduire les intérêts des populations, sans toutefois jamais passer par les urnes (Godin, 2017). Au fil des années, la logique managériale et bureaucratique s'affirme et caractérise de plus en plus les relations entre les ONG et leurs bailleurs de fonds publics ou privés. De ce fait, ces institutions, souvent créées par engagement, sont obligées de rentrer dans des logiques d'évaluation de plus en plus contraignantes et dans des cadres logiques apolitiques (Godin, 2017 ; Giovalucchi/Olivier de Sardan, 2009) qui ne laissent que peu de place à une parole contestataire. Cela a pour corollaire un important processus de dépolitisation. La pression du temps conjuguée à la nécessité d'une mise en forme particulière de l'action dans les termes de la bureaucratie néolibérale rogne de facto la capacité d'opposition. Dans ce processus, les termes de la critique se voient eux-mêmes intégrés à la logique bureaucratique et sont par là-même dépolitisés. Ainsi, dans la logique du projet (Boutinet, 2012), les termes changent et deviennent des *buzzwords* nécessaires en vue d'une évaluation favorable (Cornwall/Eade, 2010). Les termes *empowerment*, "durabilité", "genre", "participation", peuvent ainsi parfois ne plus avoir d'autre fonction que de renvoyer à eux-mêmes et à leur pouvoir d'accorder un financement.

Dans ce processus, le terme "gouvernance" et le système normatif qu'il impose jouent un rôle central. Cette notion, issue du milieu du manage-

ment, s'est imposée dans la sphère publique et a remplacé, dans bon nombre de situations, le vocable "politique", tendant à cacher la dimension conflictuelle de celui-ci pour lui faire prévaloir les principes de la gestion entrepreneuriale (Deneault, 2013). La gouvernance se concentre en effet sur les procédures et les outils ou les instruments plutôt que sur les programmes et leurs visées politiques. La "bonne" gouvernance devient ainsi celle qui respecte les "bonnes" procédures. Mais des procédures pour quelles fins et bonnes selon quel principe ? Les principes disparaissent et les procédures deviennent des fins en soi. De cette manière, la gouvernance érige le management – présenté comme une activité purement instrumentale et transposable quel que soit le domaine de la société, secteur public compris – au rang de principe politique. La vie publique est réduite à la résolution de problèmes et à l'implémentation de programmes, une redéfinition qui met entre parenthèse ou supprime la dimension politique et celles relatives aux conflits et à la délibération autour de valeurs et de finalités partagées (Deneault, 2013 ; Brown, 2015).

Ce sont dès lors les fondements modernes de la démocratie qui sont remis en cause dans cette mutation managériale de la société, notamment en subvertissant la reconnaissance de droits sociaux attachés au statut de citoyen (Dardot/Laval, 2010). Cette subversion est particulièrement visible dans le champ de l'aide sociale, progressivement envahi par une logique compassionnelle. S'appropriant les images de la souffrance pour mobiliser la solidarité et l'action sociale, cette dernière alimente un processus de marchandisation et de consommation du traumatisme qui, non seulement, altère et réduit l'expérience mais, aussi, place le "consommateur" hors du champ de la responsabilité (Kleinman/Kleinman, 1997 ; Kleinman, 2000). Par ailleurs, cette logique compassionnelle s'inscrit dans un régime biopolitique, caractéristique de la gouvernamentalité néolibérale, qui gouverne des corps vivants et non plus des sujets de droits. Elle fait ainsi de la vie, voire de la survie, la justification ultime de l'intervention aux dépens des droits des citoyens (Fassin, 2000). Au sein de ce régime, les réfugiés sont de plus en plus évalués, soit sur base de leur utilité (diplômes, compétences, etc.), soit sur base de leur vulnérabilité physique ou psychique. Comme le souligne Jacinthe Mazzocchi (2014 :149)

le progressif passage d'une régularisation par les droits citoyens à une régularisation par le corps souffrant donne à comprendre comment la question des réfugiés est progressivement pensée non plus en termes politiques, mais en termes humanitaires : le crédit accordé au corps souffrant devient supérieur au crédit accordé au corps menacé et le droit à la vie se déplace du politique vers l'humanitaire.

Le social y est réduit à ce que Giorgio Agamben (1997) appelle la "vie nue", simple fait de vivre, par opposition au *bios* grec qui caractérise la vie dans la cité. Ainsi, «le rapport compassionnel, s'il humanise la relation à l'autre, la dépolitise en édulcorant les rapports de domination économique ou les formes de participation civique» (Fassin, 2002 :687-688).

Le statut de citoyen comme sujet de droit est ainsi détricoté par une logique compassionnelle dépolitisante qui semble s'étendre progressivement hors du champ humanitaire où elle est née. Il est en effet sans doute possible d'en voir des reflets dans ce que Joan Scott (2016) a appelé le "tournant affectif" au sein des universités américaines. Selon cette auteure, les discussions sur les origines structurelles des inégalités raciales, sexuelles et de genre sont progressivement redéfinies en termes de droits des individus à la sécurité et au confort, quand elles ne sont pas simplement abandonnées. Les propos racistes et sexistes y sont de plus en plus présentés et combattus comme des insultes proférées par un individu et blessant un autre individu, ce qui les vide de leur dimension politique. En effet, seule la blessure individuelle est prise en compte ainsi que la responsabilité, individuelle toujours, d'une personne. Ce faisant, l'approche psychologisante du "tournant affectif" invisibilise les inégalités et les violences structurelles portées par des groupes et des institutions derrière la souffrance d'un individu attaqué par un autre individu. De plus, au cours de ce processus, l'université passe d'un lieu où les idées sont contestées, débattues et échangées à un lieu où des gestionnaires de risques permettent à des étudiants-consommateurs d'influencer ce qui peut ou ne peut pas être dit. La politesse se transforme en une manière parmi d'autres de dépolitiser les discussions controversées en insistant sur la blessure individuelle plutôt que sur les structures et les institutions problématiques.

Cette mutation dépolitisante de l'université devenue une entreprise inquiète de satisfaire ses étudiants-consommateurs est un bon exemple de l'argument de Wendy Brown (2015). Celle-ci considère qu'au cœur du phénomène de dépolitisation se trouve le triomphe de l'*homo oeconomicus* comme figure exhaustive de l'être humain. Abordant tout comme un marché concurrentiel, celui-ci n'est en effet plus capable de penser les enjeux collectifs et les finalités communes en termes politiques. Sexisme, multiculturalisme, organisation du travail ou de la santé, citoyenneté, l'ensemble des enjeux collectifs sont vidés de leur substance politique pour n'être plus abordés que dans une logique marchande. La figure de l'*homo oeconomicus* étouffe le sujet politique, le langage et les domaines par lesquels la démocratie, tout type de démocratie, se matérialise (Brown, 2015 :79).

Face à ce processus, la critique est particulièrement difficile. En effet, si le politique est effacé au profit de la politique⁵ qui n'est plus qu'une succession de politiques dépouillées de toute extériorité symbolique, contre qui ou quoi se battre ? « Débarrassé du lourd carcan politico-moral (qu'il est toujours possible de contester et de contourner politiquement), il ne reste que les technologies de gouvernance, ou de gouvernementalité,

⁵ Selon la distinction apportée par Marcel Gauchet (2007a) : Le politique se présente comme ce qui donne forme à la communauté en s'imposant à elle du dehors et du dessus. Il est la fondation transcendante de la vie sociale, la source externe de l'unité du social en communauté. La politique, quant à elle, renvoie aux pratiques associées à l'État et ses institutions régissant les diverses activités et les identités particulières inhérentes à la "société civile".

qui fonctionnent seules, par elles-mêmes » (Coutu/Régo, 2011 :185). Ce caractère diffus et apolitique prive les acteurs d'un adversaire clairement identifiable et ne laisse qu'un paysage éclaté d'injustices, lourdement ressenties mais difficiles à identifier et à dénoncer, et encore plus difficiles à articuler entre elles (Frère/Jacquemain, 2013). De plus, l'activité politique militante et critique est elle-même affectée par la rationalité néolibérale et son discours d'efficacité apolitique : l'engagement sur base de grands récits et de grandes causes est jugé trop idéologique et idéaliste. Beaucoup de nouveaux mouvements sociaux préfèrent ainsi se situer hors des clivages politiques traditionnels en se concentrant sur des combats concrets et circonscrits. Leur engagement se veut "réaliste" et "pragmatique" et, dans cette perspective, s'incarne dans de petites causes dont les adversaires, comme les leviers, semblent à leur portée et dont les résultats sont directement visibles (Thévenot, 2015).

Ce type de critique semble ainsi incapable de réellement contester le système, comme l'a prouvé l'absence de remise en cause de la technocratie dépolitisée lors la crise financière de 2008. Celle-ci a en effet plutôt conduit à un nouveau durcissement des obligations techniques, naturelles et indispensables liées à l'objectif de la surmonter tout en restant dans le même cadre normatif (Coutu/Régo, 2011). De plus, les faibles protestations que ce durcissement a provoqué ont fait et font encore l'objet d'une réponse de plus en plus violente et répressive de la part des gouvernements et de leurs forces de police (Coutu/Régo, 2011 ; Dupuis-Déry, 2013). Il semble ainsi que nous soyons entrés dans une nouvelle étape de la rationalité néolibérale, jouant non plus sur la séduction, largement essoufflée aujourd'hui, mais sur un autoritarisme répressif. Selon cette perspective, certains auteurs considèrent les populismes que l'on voit proliférer non comme une opposition au néolibéralisme mais au contraire comme une manière pour lui de se maintenir (Delruelle, 2017 ; Fassin, 2017).

V. Résistances ?

La résistance est-elle alors encore possible ? Face à cette dépolitisation généralisée s'appuyant sur la normalisation et l'exclusion, la disparition est-elle la seule issue pour ceux qui ne rentrent pas dans le système ou une résistance efficace est-elle malgré tout possible ? Au terme de ce parcours, la question que pose finalement ce numéro est ainsi celle de savoir si les savoirs et pratiques alternatives sont définitivement effacés dans leur réarticulation au sein de la rationalité néolibérale ou si, occupant parfois les espaces ouverts par les politiques publiques, forçant à d'autres moments des marges, ils réussissent à résister à la disciplinarisation et à construire des alternatives transformatives ?

Comme le montrent les articles présentés ici, les espaces ouverts – ou concédés, selon les cas – par les politiques néolibérales sont en effet investis par les acteurs subalternes. Si ces espaces sont étroitement surveillés et contrôlés pour en retirer tout potentiel subversif, les efforts de sur-

veillance restent cependant largement vains, tant parce que la vie quotidienne déborde toujours toute logique disciplinaire que parce que des résistances et des critiques continuent à émerger et à s'organiser (Gago, 2017 ; Hale, 2002). Les acteurs, malgré la puissance des procédés normalisateurs et dépolitisants qui s'attaquent à leurs discours et pratiques, y construisent des expériences et des discours alternatifs et luttent pour légitimer ces derniers. Dans les entreprises récupérées notamment, les travailleurs choisissent souvent, dans un système d'autogestion, une répartition égalitaire des salaires dans une première phase, mettant en place des liens de solidarité au sein d'une institution capitaliste (voir texte de Natalia Hirtz). De même, Ana Pomaro montre comment, dans un dispositif de santé qui contrôle et normalise les pratiques indigènes en les intégrant au système de santé publique, les personnes qui ont recours à ces dernières et les praticiens qui les animent revendiquent malgré tout grâce à leurs actions dans le cadre de ces politiques une place et comment, malgré la bureaucratisation et l'encadrement, ce système participe aussi à une légitimation des savoirs et des pratiques mapuches.

De même, comme le texte de Jacinthe Mazzocchi le souligne, dans les cas d'extrême domination et déshumanisation, la persévérance à exister de certaines personnes refoulées hors de la Cité constituent encore un acte subversif sur lequel il serait possible de s'appuyer pour construire d'autres possibles. La question devient alors de savoir si et comment il est possible de capitaliser ces expériences subversives pour construire des alternatives culturelles et politiques transformatives. Il semble en effet que ce ne soit pas tant la force intrinsèque de la rationalité néolibérale qui expliquerait sa persistance que la faiblesse d'une alternative.

Face à ce constat, il importe dès lors sans doute désormais de penser la manière d'aborder positivement les changements apportés par ces décennies de rationalité néolibérale plutôt que de se cantonner au registre de la plainte victimaire. Ces changements ne sont-ils pas porteurs de nouvelles possibilités, capables de construire une rationalité politique progressiste (Ferguson, 2009 ; Sousa Santos, 2011) ?

L'émergence d'une nouvelle vague de mouvements critiques à travers le monde semble incarner cette possibilité. Si les sources d'inspiration de ces mouvements sont variées et pas toujours neuves, telle la tradition du libertarianisme socialiste du 19^e siècle reprise par l'économie solidaire (Frère/Reinecke, 2011) ou la théorie des communs (Dardot/Laval, 2015), elles sont remobilisées de manière à répondre aux enjeux contemporains. Ces essais et réflexions parviendront-ils à trouver une articulation qui offre un horizon où chacun trouve sa place ainsi que la gouvernementalité capable de le mettre en œuvre ? Quoiqu'il en soit de son aboutissement incertain, il semble évident que ce cheminement nécessite de commencer par accepter de dépasser conceptuellement les idéaux modernes désormais incapables de s'inscrire dans la réalité, celle-ci étant foncièrement différente de celle dans laquelle ils ont été créés.

VI. Les apports spécifiques de ce dossier

Les quatre textes qui composent ce numéro envisagent différents aspects de la rationalité néolibérale : ses impacts sur l'organisation du travail (dans le cas d'entreprises récupérées en Argentine), sa place au sein des politiques multiculturelles de santé (au Chili et au Pérou) et son rôle dans le rapprochement, en Europe, des logiques administratives et carcérales dans la gestion de ceux qui sont restés à la marge du système. À partir de leurs perspectives ethnographiques, les auteures donnent ainsi à voir la manière dont la rationalité néolibérale se met en action, est portée sur des terrains concrets, acceptée, contestée ou détournée. Elles soulignent toutes les ambiguïtés qui traversent ces expériences, souvent en tension entre un processus de normalisation et l'affirmation d'alternatives ou de résistances.

Dans le premier article, Natalia Hirtz analyse l'expérience des travailleurs des entreprises récupérées. Ces récupérations participent, d'après elle, à un double mouvement : celui de la contestation et de la recherche de solutions face aux politiques d'ajustement structurels, mais en s'imbriquant dans le discours de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international promouvant la démocratie participative, la bonne gouvernance, l'empowerment, l'autonomie et la responsabilisation. Pour l'auteure, dès l'origine, ces expériences de récupération sont à la fois des attaques aux dogmes néolibéraux et des initiatives porteuses de leurs principes. Au sein de ces entreprises se développent néanmoins des pratiques novatrices, comme la répartition de salaires égalitaires. Les années passant, la logique gestionnaire, la spécialisation et la normalisation tendent cependant à s'installer, notamment via des formations subventionnées et favorisées par une insécurité juridique. Cet article montre que si l'histoire de la création de coopératives apparaît aux travailleurs comme une manière contestataire de conserver leurs emplois, elle participe aussi à un mouvement de privatisation, servant d'outil à la mise en place de politiques néolibérales.

Les deux textes suivant abordent la place de la multiculturalité dans les politiques de santé à l'heure néolibérale. Dans son texte sur la santé mapuche au Chili, Ana Pomaro rappelle en effet, à la suite d'autres auteurs (Hale, 2004 ; Gros, 2000, 2006 ; Boccara, 2007), que l'analyse du discours multiculturel ne peut pas se dissocier d'une attention au contexte économique néolibéral dans lequel il prend forme. En ethnographiant un programme de valorisation et d'intégration de la médecine traditionnelle mapuche, elle montre qu'il est traversé d'ambiguïtés, favorisant à la fois des choix alternatifs et un contrôle social. Dans un premier temps, l'auteure expose comment la mise en relation des systèmes de santé indigène et biomédical passe par une importante bureaucratie et une normalisation. Celles-ci fonctionnent alors comme des éléments unificateurs et participent, d'une certaine manière, à la capture des pratiques indigènes par la biomédecine et son système de santé, plus qu'à une relation égali-

taire. Pour l’auteure, la “santé interculturelle”, intégrée au système de santé biomédical, serait ainsi, en un sens, un nouveau dispositif de gouvernementalité tendant à produire des nouveaux sujets ethniques, contrôlés par la bureaucratisation et de la dépolitisation de leurs pratiques. Cependant, dans un second temps, elle montre aussi comment ce service de santé interculturelle permet à des personnes issues de milieux précarisés d’avoir un accès réel à des soins plus intégrés et comment il peut constituer, à partir des interstices des dispositifs de contrôle, un lieu de revendication.

A son tour, Valentine Pasin propose une ethnographie d’un projet prônant l’“adéquation interculturelle” dans la santé maternelle au sein d’un centre de santé dans les Andes péruviennes. Elle montre l’ambiguïté et les contradictions générées par l’usage de l’interculturalité au sein des structures biomédicales. L’adéquation interculturelle passe en effet ici par une institutionnalisation totale des accouchements qui dépossèdent les accoucheuses traditionnelles de leur rôle au profit des obstétriciennes, les instrumentalise au sein du projet biomédical et folklorise leur savoir (désormais relégué au rang de “croyance”). Tout éloignement du système de santé biomédical est, par ailleurs, lu en terme de problème ou de barrières qu’il s’agit de lever à tout prix, même si cela signifie, dans certains cas, menacer de prison ou amener de force au poste de santé les mères dites “défaillantes” qui ne voudraient pas de cette institutionnalisation. Dans l’ensemble du processus, la médecine occidentale reste ainsi première et l’interculturalité superficielle et instrumentale. Enfin, l’auteure montre comment cette situation ne peut se comprendre sans envisager la logique bureaucratique qui rend le personnel médical responsable de la réussite des politiques sanitaires nationales et l’évalue uniquement en terme d’indicateurs biomédicaux quantifiables.

Ces deux textes permettent ainsi de percevoir les tensions entre des discours a priori ouverts sur d’autres pratiques et l’instrumentalisation de ces dernières au sein d’un système de santé marqué par la logique bureaucratique et le principe d’évaluation sur base d’indicateurs quantifiables.

Enfin, dans le dernier texte, Jacinthe Mazzocchetti propose une réflexion qui fait se rejoindre plusieurs terrains, réalisant à l’échelle de son article cet effort de lecture transversale que nous avons voulu dans ce numéro. Elle croise les terrains liés à l’enfermement de migrants et de réfugiés dans des centres fermés, de jeunes en IPPJ, des personnes désignées comme déviantes en hôpitaux psychiatriques et montre comment les logiques administratives et pénales s’interpénètrent de plus en plus et mènent à une criminalisation et un enfermement croissants de ceux dont le néolibéralisme ne sait que faire. Cet article aborde ainsi la question de ce qui se passe une fois dépassées les limites du formatage néolibéral et se penche sur ceux qui ne se laissent pas contraindre par les cadres, ni dans leur mouvement, ni dans leur volonté de revendiquer une place originale en tant que jeunes fragilisés. L’exclusion, la pénalisation, l’enfermement, la négation même de la possibilité d’exister dans un monde commun, semblent être de fait aujourd’hui la réponse principale. Une réponse que

Jacinthe Mazzochetti met lucidement en contraste avec les mots et les parcours des humains auxquels ces enfermements s'appliquent, permettant au lecteur de toucher la part des conséquences déshumanisantes et mortifères de la politique sécuritaire, en même temps que la capacité de contestation dont font preuve, par leur simple existence, ceux qui sont mis au ban de la société néolibérale.

Le présent dossier n'épuise évidemment pas tous les cas de figures, comme nous le mentionnions, mais il démontre, au travers des cas étudiés, l'intérêt d'une analyse des formes spécifiques de gouvernementalité néolibérale. Il permet également d'y déceler les mécanismes d'imposition d'une hégémonie culturelle qui passe par le consentement des populations dominées et de montrer les détournements qui continuent d'exister ainsi que les résistances qui se tissent au sein du système et à ses marges.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABELES M.,
2008 *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Éditions Payot et Rivages.
- ABU-LUGHOD L.,
1991 "Writing against Culture", dans FOX R. (ed.), *Recapturing Anthropology : Working in the Present*, Santa Fe, University of Washington Press, pp.137-213.
- AGAMBEN G.,
1997 *Homo Sacer. I: Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil.
- AGIER M.,
2003 "La main gauche de l'empire", *Multitudes*, 11/1, pp. 67 – 77.
2002 *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion.
- AUDIER S.,
2012 *Néo-libéralisme(s). Une archéologie intellectuelle*, Paris, Grasset.
2015 *Penser le « néolibéralisme », le moment néolibéral, Foucault et la crise du socialisme*, Lormont, Le Bord de L'eau éditions.
- BERTHO A.,
2009 *Le temps des émeutes*, Paris, Bayard.
- BOAS T., GANS-MORSE J.,
2009 "Neoliberalism: From New Liberal Philosophy to Anti-Liberal Slogan", *Studies in Comparative International Development*, 44/2, pp.137-161.
- BOCCARA G.,
2007 "Etnogubernamentalidad: la formación del campo de la salud intercultural en Chile", *Chungará (Arica)*, 2007, vol.39, no2, pp.185-207.
- BOLTANSKI L.,
2015 "Situation de la critique", dans FRERE B. (ed.), *Le tournant de la théorie critique*, Paris, Desclée de Brouwer, pp.189-217.
- BOUTINET J.P.,
2012 *Anthropologie du projet*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BRADY M.,

- 2014 “Ethnographies of Neoliberal Governmentalities: from the neoliberal apparatus to neoliberalism and governmental assemblages”, *Foucault Studies*, n°18, pp.11-33.

BROWN W.,

- 2015 *Undoing the Demos: Neoliberalism's Stealth Revolution*, New York, Zone Books.

BURAWOY M.,

- 2005 “2004 American Sociological Association Presidential Address : For a Public Sociology”, *The British Journal of Sociology*, n°56/2, pp.259-294.

COMAROFF J., COMAROFF L.,

- 2000 “Millennial capitalism: first thoughts on a second coming”, *Public culture*, n°12/2, pp. 291-343.

CORNWALL A. & EADE D.,

- 2010 *Deconstructing Development Discourse: Buzzwords and Fuzzwords*, Rugby, Practical Action Publishing.

COUTU B., REGOL O.,

- 2011 “Réflexion sur l'articulation ‘organique’ du néolibéralisme et du néoconservatisme : crise financière et capitalisme autoritaire”, dans COUTU B., FORCIER H. (eds), *Les deux faces de Janus. Essais sur le libéralisme et le socialisme*, Montréal, Éditions libres du Carré Rouge, pp.171-196.

DARDOT P. & LAVAL C.,

- 2010 *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte.

DELRUELLE E.,

- 2017 *Populisme de gauche ou contre-populisme ?*, communication présentée lors du colloque “Populism and the Digital in a Comparative Perspective” organisé le 10 octobre 2017 à l'Université catholique de Louvain.

DENEALT A.,

- 2013 “Gouvernance”, *le management totalitaire*, Montréal, Lux.

DUPUIS-DERY F.,

- 2013 *A qui la rue ? Répression policière et mouvements sociaux*, Montréal, Éditions Ecosociétés.

EBRON P.,

- 2001 “Contingent Stories of Anthropology, Race, and Feminism”, dans MCCLAURIN I. (ed.), *Black Feminist Anthropology. Theory, Politics, Praxis, and Poetics*, New Brunswick, Rutgers University Press, pp.211-233.

FASSIN D.,

- 2000 “Entre politique du vivant et politiques de la vie. Pour une anthropologie de la santé”, *Anthropologie et Sociétés*, n°24/1, pp. 95-116.
2002 “La souffrance du monde. Considérations anthropologiques sur les politiques contemporaines de la compassion”, *L'évolution Psychiatrique*, n°67/4, pp. 676 – 689.

FASSIN E.,

- 2017 *Populisme : le grand ressentiment*, Paris, Textuel.

FERGUSON J.,

- 2009 “The Uses of Neoliberalism”, *Antipode*, n°41, pp.166-184.

FERGUSON J., GUPTA A.,

- 2002 "Spatializing states: towards an ethnography of neoliberal governmentality", *American Ethnologist*, n°29/4, pp. 981-1002.
- FOUCAULT M.,
- 1975 *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
 - 2004 *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France, 1978-1979*, Paris, Seuil.
- FRASER N.,
- 1989 *Unruly Practices : Power, Discourse, and Gender in Contemporary Social Theory*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- FRERE B.,
- 2015 "Introduction. La relance de la critique", dans FRERE B. (ed.), *Le tournant de la théorie critique*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, pp. 7-34.
- FRERE B., JACQUEMAIN M.,
- 2013 *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Science Po.
- FRERE B., REINEKE J.,
- 2011 "A Libertarian Response to the 'Big Society': The Solidarity Economy", dans HULL R., GIBBON J., BRANZEI O., HAUGH H. (eds.), *The Third Sector*, Bingley, Emerald, pp. 117-139.
- GAGO V.,
- 2017 *Neoliberalism from Below: Popular Pragmatics and Baroque Economies*, Durham, Duke University Press
- GIOVALUCCHI F., OLIVIER DE SARDAN J.,
- 2009 "Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs", *Revue Tiers Monde*, n°198/2, pp.383-406.
- GODIN J.,
- 2017 "ONG : dépolitisation de la résistance au néolibéralisme ? ", *Alternatives Sud*, Volume XXIV, pp.7-26.
- GRAMSCI A.,
- 1978 *Carnets de prison*, Paris, Gallimard.
- GROS C.,
- 2006 "Nationaliser l'Indien, ethniciser la nation, l'Amérique latine face au multiculturalisme", dans GROS C., STRIGLER M. C. (ed.), *Être indien dans les Amériques*, Paris, Institut des Amériques/IHEAL, pp.263-272.
- HALE C.,
- 2002 "Does Multiculturalism Menace? Governance, Cultural Rights, and the Politics of Identity in Guatemala", *Journal of Latin American Studies*, n°34/3, pp. 485-524.
 - 2004 "Identidades politizadas, derechos culturales y las nuevas formas de gobierno en la época neoliberal", dans EURAQUE D., GOULD J., HALE C. (eds.), *Memorias del Mestisaje. Cultural politica en Centroamerica de 1920 al presente*, Guatemala, Cirma, pp.19-51.
- HARAWAY D.,
- 1988 "Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective", *Feminist Studies*, 14/3, pp.575-599.
- HARVEY D.,
- 2005 *A Brief History of Neoliberalism*, New York, Oxford University Press.
- HERMESSE J., SINGLETON M., VUILLEMENOT A.-M.,

- 2011 *Implications et explorations éthiques en anthropologie*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmatan.
- HIBOU B.,
- 2012 *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte.
- 2013 *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte.
- HIEMSTRA N.,
- 2010 "Immigrant 'illegality' as neoliberal governmentality in Leadville, Colorado", *Antipode*, n°42/1, pp.74-102.
- HILGERS M.,
- 2011 "The Three Approaches to Neoliberalism", *International Social Science Journal*, n° 61, pp. 351-364.
- 2013 "Embodying neoliberalism : thoughts and responses to critics", *Social Anthropology*, n°21/1, pp.75-89.
- HONNETH A.,
- 2003 "La critique comme mise à jour. La Dialectique de la raison et les controverses actuelles sur la critique sociale", dans RENAULT E., SINTOMER Y. (eds.), *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte, pp.59-73.
- ILLOUZ E.,
- 2007 *Cold Intimacies: The Making of Emotional Capitalism*, Londres, Polity Press.
- 2012 *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Seuil.
- KLEINMAN A.,
- 2000 "The Violences of Everyday Life. The Multiple Forms and Dynamics of Social Violence", dans DAS V. et al. (eds.), *Violence and Subjectivity*, Berkeley, University of California, pp. 226-241.
- KLEINMAN A., KLEINMAN J.,
- 1997 "The Appeal of Experience; the Dismay of Images: Cultural Appropriations of Suffering in Our Times", dans KLEINMAN A., DAS V., LOCK M. (eds.), *Social Suffering*, Berkeley, University of California Press, pp.1-24.
- LAVILLE J.-L. & SALMON A.,
- 2015 *Associations et action publique*, Paris, Desclée-Brouwer.
- LAPEYRE F.,
- 2006 "Objectifs du millénaire pour le développement : outils de développement ou cheval de Troie des politiques néolibérales ?", *Alternatives Sud*, Vol.XIII (1), pp.9-27.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P.,
- 1995 *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., PICCOLI E.,
- 2018 *Cash transfers in contexts, An anthropological approach*, Londres-New-York, Berghahn Books.
- ONG A.,
- 2006 *Neoliberalism as exception. Mutation in citizenship and sovereignty*, Durham, Duke University Press.
- MAZZOCCHETTI J.,
- 2014 "Le corps comme permis de circuler. Du corps-héros au corps-souffrant dans les trajectoires migratoires et les possibilités de régularisation", *Parcours anthropologique*, n°9, pp. 133-154.

MAZZOCHETTI J., DE LAME D.,

- 2012 *Interfaces empiriques de la mondialisation : African junctions under the neoliberal development paradigm*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.

MORA M.,

- 2017 *Kuxlejal Politicas. Indigenous Autonomy, Race, and Decolonizing Research in Zapatista Communities*, Austin, University of Texas Press.

PEEMANS J.-Ph.,

- 2002 *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Essai sur les rapports entre l'évolution des théories du développement et les histoires du développement réel dans la seconde moitié du XX^e siècle*, Louvain-la-Neuve, Paris, Academia Bruylant-L'Harmattan.

PERILLEUX T.,

- 2016 "Le cœur battant du travail relationnel. Métiers mis en danger, répliques cliniques", dans DOUCET M. C., VIVIERS S. (eds.), *Métiers de la relation. Nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail*, Québec, Presses Université Laval, pp.125-141.

PICCOLI E.,

- 2017 "Démocratie et capitalisme minier au Pérou", dans LECLERC-OLIVE M. (eds.), *Anthropologie des prédatons foncières, entreprises minières et pouvoirs locaux*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, pp.15-28.

PICCOLI E., GILLESPIE B.,

- 2018 "Making good mothers: Conditions, coercion and local reactions in the Juntos Program in Per", dans OLIVIER DE SARDAN J.-P., & PICCOLI E. (eds.), *Cash transfers in contexts. An anthropological approach*, Londres-New-York, Berghahn Books, pp.184-201.

ROSE N.,

- 1999 *The power of freedom. Reframing political thought*, Cambridge, Cambridge University Press.

SCOTT J.,

- 2016 *Gender Studies at the Corporate University in the Age of Neo-Liberalism*, présentation réalisée dans le cadre de la Chaire Suzanne Tassier le 25 mars 2016 à l'Université Libre de Bruxelles (courtoisie de l'auteure).

SIMON S.,

- 2019 "Les conseils communautaires de développement (COCODE). De l'espoir à la réalité dans le nord-est du Guatemala", *Anthropologie et Sociétés*, n°43/1 [à paraître].

SOUSA SANTOS B.,

- 2011 "Epistémologies du Sud", *Études rurales*, n°187, pp. 21-49.

TUGAL C.,

- 2012 " 'Serbest Meslek sahibi': Neoliberal Subjectivity among Istanbul's Popular Sectors", *New Perspectives on Turkey*, n°46, pp. 65-93.

WACQUANT L.,

- 1999 *Les prisons de la misère*, Paris, Raisons d'agir Editions.
 2009 *Punishing the poor: the neoliberal government of social insecurity*, Durham, NC, Duke University Press.
 2010 "Crafting the neoliberal state: workfare, prisonfare and social insecurity", *Sociological Forum*, n°25, pp.197-220.

